

Droits et devoirs des collèves des Guches et de Pamplémousse

subordonné au règlement général de discipline scolaire de l'éorén et au règlement de discipline du centre de la Côte

Adopté lors de l'ASC du 26 août 2025

Aires de vie			
	Espace classe	Couloirs et toilettes	Espace cour
Mes droits	J'ai le droit de : - travailler dans un climat agréable	J'ai le droit de : - travailler dans une école propre et agréable. - d'être protégé et d'être en sécurité dans l'école. - d'être respecté et écouté.	J'ai le droit de : - jouer en toute sécurité. - jouer dans une cour propre. - jouer avec les jeux à disposition et des balles en mousse lorsque le sol est sec. - jouer dans le coin calme.
Mes devoirs	J'ai le devoir de : - respecter les règles de vie de la classe.	J'ai le devoir de : - respecter le travail du concierge. - me déplacer en marchant. - m'adresser aux autres calmement et respectueusement.	J'ai le devoir de : - respecter les limites de la cour. - respecter le rituel d'entrée. - respecter le tournus foot. - respecter le coin calme. - ne pas grimper sur les crayons, les buts et les barrières. - ne pas apporter d'objets dangereux. - mettre mes déchets dans la poubelle.
 	Dans le périmètre et les bâtiments scolaires, les appareils électroniques sont éteints et dans le sac. En cas de perte et de vol, l'école décline toute responsabilité.		

Aires de vie		
	Espace classe	Couloirs et toilettes
	Je contribue au bon climat de travail de la classe.	Je contribue à être bien avec les autres et moi-même.
	Lorsque je ne respecte pas les règles, les règles de vie de la classe sont appliquées et l'enseignant-e titulaire est averti-e.	Lorsque je ne respecte pas les règles, l'enseignant-e titulaire est averti-e et les règles de vie de la classe sont appliquées.

Date : _____

signature de l'élève : _____

signatures des parents : _____